



DECLARATION AG EUROCADRES - COMITE DE LIAISON FRANÇAIS - ROME - 2024

Notre Assemblée Générale se tient une nouvelle fois dans un contexte de crise internationale. La situation au Proche-Orient ne s'est pas améliorée, voire s'est aggravée, avec l'extension du conflit au cœur du Liban. Nous réaffirmons notre solidarité envers les populations, les travailleurs et leurs syndicats dans les zones de conflit.

Alors qu'un intérêt croissant pour des politiques centrées sur l'environnement et les droits sociaux s'est manifesté lors des récentes campagnes européennes, les résultats des élections ont révélé une fragmentation du paysage politique européen. La montée en puissance des partis populistes et eurosceptiques, d'extrême droite notamment en Europe centrale et orientale, expose les divisions profondes sur l'avenir de l'Union européenne.

La France n'a pas échappé à cette fragmentation. Ce contexte préfigure une période d'instabilité politique marquée par des alliances fragiles et une cohabitation parlementaire difficile. Suite à la constitution d'un nouveau gouvernement, les organisations syndicales françaises ont rapidement exprimé leurs craintes en ce qui concerne les réductions importantes des dépenses publiques et ses répercussions sur les services publics et la protection sociale.

Par ailleurs, le récent rapport de Mario Draghi sur la compétitivité de l'Union européenne suscite des réserves. Bien que ce rapport aborde des questions cruciales pour l'avenir économique de l'UE – telles que l'innovation, la transition numérique et la décarbonation – il accorde trop peu d'importance aux préoccupations sociales, à la protection des travailleurs et à la création d'emplois de qualité. Une transition juste ne doit pas signifier le sacrifice des droits des travailleurs au nom de la compétitivité industrielle.

En ce qui concerne les enjeux de l'IA dans le monde du travail, nous nous félicitons des initiatives d'Eurocadres sur le sujet pour faire de l'IA un objet du dialogue social et promouvoir une régulation responsable des usages de cette technologie dans le respect des droits des travailleurs. L'intelligence artificielle va profondément transformer les métiers, les compétences et le monde du travail plus généralement. Nous devons, à ce titre, accompagner ces changements et si nécessaire les encadrer.

Quant à la directive CSRD, bien qu'elle représente une avancée significative en matière de transparence et de responsabilité, renforçant la gouvernance des entreprises sur les questions de durabilité, il est essentiel que les syndicats soient impliqués dans sa mise en œuvre afin de garantir que les critères sociaux soient respectés au même titre que les enjeux environnementaux. La France a été la première à transposer cette directive, mais cela doit s'accompagner d'une véritable prise en compte des impacts sociaux pour qu'elle soit pleinement efficace.

En conclusion, Eurocadres doit poursuivre son action en faveur d'un modèle de société européen plus juste, équitable et solidaire, où les droits des travailleurs cadres sont placés au cœur des politiques économiques et sociales.